

Fonds de placement (placements collectifs de capitaux)

Qu'est-ce qu'un fonds de placement ?

Un fonds de placement est une fortune gérée collectivement qui se compose d'apports d'un grand nombre d'investisseuses et d'investisseurs individuel-le-s. C'est la raison pour laquelle on parle aussi de « placements collectifs de capitaux ». La fortune du fonds est confiée à un gestionnaire professionnel qui investit dans différentes catégories de placement selon une stratégie d'investissement définie et de manière largement diversifiée - p. ex. dans des actions, des obligations, des biens immobiliers ou d'autres papiers-valeurs. Cette large dispersion permet de réduire le risque.

Quiconque investit dans un fonds en achète une ou plusieurs parts. La valeur de ces parts dépend de la valeur actuelle des placements du fonds (valeur nette d'inventaire, VNI). Les parts de fonds peuvent généralement être achetées ou vendues chaque jour de Bourse. Les investisseuses et les investisseurs bénéficient d'une protection supplémentaire puisque d'un point de vue juridique, la fortune du fonds est considérée comme un patrimoine distinct. Cela signifie qu'elle ne fait pas partie de la masse en faillite si la société du fonds devenait insolvable.

Il existe différents types de fonds de placement. Les fonds gérés activement misent sur une sélection ciblée opérée par le gestionnaire du fonds. Les fonds gérés de manière passive - p. ex. les ETF - reproduisent généralement un indice et sont négociés en Bourse. Les fonds de placement sont particulièrement adaptés à la constitution de patrimoine à moyen et long terme. Il est possible d'accéder à un placement monétaire professionnel et largement diversifié même avec de petits montants.

Quels sont les différents types de fonds de placement ?

Les fonds de placement se distinguent surtout par les actifs dans lesquels ils investissent. La plupart du temps, ils se composent de différentes catégories de placement telles que les actions, les obligations ou l'immobilier. En fonction de leur priorité, on parle de fonds en actions, de fonds obligataires ou de fonds immobiliers. Pour gérer les risques, les fonds peuvent également inclure des dérivés. Il existe aussi des fonds qui investissent dans des placements non cotés en Bourse, comme p. ex. les fonds de capital-investissement (ou *private equity*, pour les actions non cotées) et les fonds de dette privée (pour les emprunts non cotés).

Principaux types de fonds de placement

- **Fonds du marché monétaire** : ils investissent dans des titres du marché monétaire ou dans des placements à revenu fixe à court terme.
- **Fonds en obligations** : ils investissent dans des obligations à taux fixe ou variable.
- **Fonds en actions** : ils investissent dans des actions de petites, moyennes ou grandes entreprises d'un pays, d'un espace économique ou d'une branche d'activité spécifique.
- **Fonds de placements alternatifs** : ils investissent p. ex. dans l'immobilier, le capital-investissement, la dette privée, les obligations liées à l'assurance, la microfinance ou l'or.
- **Fonds stratégiques** : ils réalisent des placements mixtes, p. ex. dans des produits du marché monétaire, des obligations, des actions ou des placements alternatifs. La pondération de ces catégories de placement suit une stratégie de placement avec un profil de risque spécifique.
- **ETF (exchange traded funds)** : il s'agit de fonds cotés en Bourse, en général gérés passivement. C'est pourquoi leurs coûts sont souvent inférieurs à ceux des fonds gérés activement. La grande majorité d'entre eux sont des fonds indiciels qui reproduisent un indice aussi précisément que possible.
- **Fonds de fonds (funds of funds)** : ils n'investissent pas directement dans des titres individuels, mais dans d'autres fonds. Cela accroît encore la diversification des placements.

Comment les investisseuses et les investisseurs peuvent-ils investir dans des fonds de placement ?

Dans le cas des **fonds de placement ouverts**, les investisseuses et les investisseurs peuvent acheter des parts et se les faire racheter par le fonds ultérieurement. Les ETF (exchange traded funds) sont également des fonds ouverts - ils sont négociés en Bourse et peuvent être achetés ou vendus tous les jours de Bourse.

Les **fonds de placement fermés**, p. ex. les fonds immobiliers ou de capital-investissement, n'acceptent plus de nouveaux investissements après une phase de placement. Il n'y a pas de droit de rachat des parts pendant la durée de vie du fonds. La plupart du temps, la vente n'est possible que sur des plateformes du marché secondaire, et non en Bourse. De ce fait, ces fonds sont moins liquides et leurs parts souvent négociées avec une décote.

Qu'est-ce qui détermine la valeur ou le cours des fonds de placement ?

La valeur d'une part de fonds dépend principalement de la valeur actuelle sur le marché des actifs détenus par le fonds, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations, de biens immobiliers ou d'autres placements. Si leurs cours augmentent, la valeur de la part de fonds augmente également. S'ils baissent, la valeur de la part diminue en conséquence.

Elle est calculée à partir de la valeur nette d'inventaire (VNI) du fonds, divisée par le nombre de parts émises. Les frais courants tels que les frais de gestion ou de dépôt diminuent la valeur, car ils sont régulièrement déduits de la fortune du fonds. Les revenus comme les intérêts, les dividendes ou les revenus locatifs sont également pris en compte dans l'évaluation. Selon le fonds, ils sont soit redistribués, soit réinvestis (thésaurisés).

Quels sont les risques des investissements dans les fonds de placement ?

Les principaux risques dépendent de ce dans quoi le fonds est investi - c'est-à-dire dans quels actifs - et de la manière dont le fonds est organisé.

- **Risques des placements directs détenus** : Les risques varient selon le type de fonds :
 - Tous les fonds sont exposés à des risques de marché (fluctuation des cours) et à des risques de liquidité (vente difficile).
 - Pour les fonds en actions s'ajoutent les risques d'émetteur (défauts de paiement) et les risques spécifiques aux titres.
 - Les fonds obligataires comportent en outre un risque de variation des taux d'intérêt.
- **Risques au niveau du fonds individuel** : Au niveau d'un fonds individuel, le risque de liquidité supplémentaire du fonds et le risque de gestion figurent au premier plan.
- **Risque de liquidité du fonds** : Si un trop grand nombre d'investisseuses et d'investisseurs revendent leurs parts en même temps, le fonds peut être contraint de céder des actifs. Cela peut entraîner des retards de versement.
- **Risque de gestion du fonds** : Il est possible que le gestionnaire du fonds obtienne de moins bons résultats qu'un indice de référence (*benchmark*) ou qu'il s'éloigne de l'objectif de placement défini. Certains fonds, en particulier les fonds stratégiques ou les fonds avec placements alternatifs, n'ont pas d'indice de référence clairement défini. Des erreurs d'évaluation ou un changement de priorités dans la gestion du fonds peuvent également conduire à de mauvais résultats.
- **Risque de change du fonds** : Si les placements du fonds sont cotés dans une autre monnaie, il peut en résulter une perte de cours même si la valeur des placements reste constante. Les taux de change peuvent fluctuer très fortement.
- **Gros risque** : Le fait d'investir dans plusieurs fonds ayant une stratégie similaire ou gérés par la même société peut engendrer des pertes disproportionnées si la stratégie ou la gestion s'avèrent défavorable.
- **Risque de corrélation** : Quiconque détient des fonds et des titres individuels qui se comportent de la même manière en cas de ralentissement risque de cumuler les pertes. Selon la stratégie du fonds, de tels risques sont difficiles à identifier.

Qui investit dans les fonds de placement ?

Les fonds de placement conviennent particulièrement aux investisseuses et aux investisseurs qui veulent placer des sommes modestes ou moyennes et qui recherchent une alternative aux placements directs.

Avantages et inconvénients des fonds de placement**Avantages possibles**

- Répartition des risques grâce à une large diversification
- La fortune du fonds est considérée comme un patrimoine distinct et ne tombe pas dans la masse en faillite si la société du fonds fait faillite
- Gestion professionnelle par des gestionnaires de fonds
- Accès aux investissements même avec de petits montants de placement

Inconvénients possibles

- Frais supplémentaires dus aux commissions et aux frais de gestion du fonds
- Les rachats peuvent être différés si les actifs et la forme juridique sont incompatibles (p. ex. dans le cas des fonds immobiliers ouverts)

Quels fonds de placement propose la BAS ?

La BAS propose exclusivement des fonds de placement qui répondent à ses critères financiers, écologiques et socio-éthiques.

Notre offre comprend

- des fonds stratégiques
 - des fonds obligataires
 - des fonds en actions
 - des fonds thématiques
 - des fonds de prévoyance
 - des fonds de placements alternatifs tels que le capital-investissement, la dette privée, les obligations liées à l'assurance, la microfinance, l'immobilier et l'or
-